

Qui sommes-nous ?

L'Association des Amis de l'Oratoire de Nancy, fondée en 1996, s'est donné pour but d'assister moralement, matériellement et financièrement l'Oratoire de Nancy, ses membres et ses œuvres, dans la fidélité à l'Eglise Catholique.

L'Association compte actuellement près de 200 adhérents, participant ou non par ailleurs aux activités de l'Oratoire de Nancy ou de la Basilique Saint Epvre.

Une assemblée générale réunit chaque année tous les adhérents pour faire le bilan des activités de l'association et vivre un moment convivial autour du Seigneur.



Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ?

L'Association, agréée DDJS et CAF, est la structure légale permettant d'organiser les activités des oratoires séculiers (Pipo Buono, Jubilate Deo, et Oratoire Séculier des Adultes).

Que faisons-nous ?

Aide morale

L'Oratoire se voit soutenu par la présence et la prière des membres de l'Association, lors des événements importants comme lors des plus quotidiens.

Aide financière

L'Association recueille cotisations et dons, directement ou par l'intermédiaire de la Fondation des Monastères, et les reverse à la Communauté. Ces dons ont permis, par exemple, de contribuer au financement de la formation des futurs prêtres ou encore à l'installation de la bibliothèque de l'Oratoire.

Aide matérielle

Les adhérents contribuent à l'organisation de la vie quotidienne de la Communauté, par exemple en entretenant le linge domestique, en réalisant de menus travaux dans la maison, en préparant les repas, ou bien en informatisant le catalogue de la bibliothèque.

Quelques actions de l'Association

Soutien à la fondation de Dijon

L'association des Amis de l'Oratoire et ses membres ont apporté un soutien apprécié aux pères fondateurs de la communauté de Dijon, installée depuis septembre 2008.

Marché de Noël

Depuis 2009, l'association organise lors du premier week-end de l'avent un marché de Noël dont les bénéfices sont reversés à l'Oratoire de Nancy, dans le but de financer la formation des séminaristes, à la charge de la communauté.



Comment aider l'Oratoire ?

Quatre moyens d'aider l'Oratoire :

Les Amis de l'Oratoire

Vous pouvez envoyer vos dons à : Association des Amis de l'Oratoire / 6 rue des Loups / 54000 Nancy (chèque à l'ordre de : Association des Amis de l'Oratoire ou CCP 4435 14 H Nancy).

L'association ne peut délivrer de reçu fiscal

La Fondation des Monastères

La Fondation des Monastères est habilitée à percevoir des dons qui nous sont reversés, moyennant une retenue de 5 % sur les dons et de 10 % sur les legs. Vous pouvez envoyer vos dons à : Fondation des Monastères / 83-85 rue Dutot / 75015 Paris.

(chèques à l'ordre de : Fondation des Monastères ; en précisant au dos : pour l'Oratoire Saint Philippe Néri de Nancy).

Possibilité d'obtenir un reçu fiscal

Le legs

La Fondation des Monastères est habilitée à recevoir un legs au profit de l'Oratoire de Nancy, en franchise totale de droit de succession. Cette démarche de générosité est importante, nous vous conseillons d'en parler à votre notaire pour qu'il vous aide dans votre choix.

Les offrandes de messe

Vous pouvez aussi adresser à la Communauté des intentions de messe accompagnées d'offrandes (montant indicatif de l'offrande : 15 € au 01/10/2010)

Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ?

Les dons adressés à la fondation des Monastères sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66 % de leur montant. Ainsi, **un don de 100 € ne vous coûte en réalité que 34 €.**

Comment nous rejoindre ?

Une cotisation annuelle d'un montant de 30 € est demandée à chaque adhérent. Les étudiants ont la possibilité de profiter d'une cotisation annuelle réduite à 10 €.

Pour adhérer, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion joint à ce tract.

Plus de renseignements par courriel : amisdeloratoire@oratoire-nancy.org ou sur le site internet de l'Oratoire <http://www.oratoire-nancy.org> (rubrique "Les amis de l'Oratoire")



Le saviez-vous ? Le saviez-vous ? Le saviez-vous ?

La Communauté de l'Oratoire célèbre la messe à l'intention de ses bienfaiteurs le premier samedi de chaque mois.

Les Amis de l'Oratoire de Nancy



Saint Philippe Néri, fondateur de l'Oratoire

Vous connaissez l'Oratoire Saint Philippe Néri ou en avez entendu parler ? Vous fréquentez la Basilique Saint Epvre ? Vous participez aux activités de l'un des groupes de l'Oratoire Séculier ?

Vous vous demandez comment soutenir les pères de l'Oratoire ?

Connaissez-vous Les Amis de l'Oratoire de Nancy ?